AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-74 738636

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34076 MONTPELLIER-CEDEX
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
30 Francs
nouvelle série n° 11

MOUCHES DES CULTURES MARAICHERES

Outre la Mouche des semis (voir les bulletins. N° 7 et 8 des 19 et 22 Mars 1974) diverses autres mouches sont nuisibles aux cultures maraîchères et tout particulièrement : la mouche de la carotte, la mouche de l'oignon et la mouche du chou (sur choux et navets).
Ces divers diptères sont justiciables, à quelques exceptions près, de traitements qui mettent en oeuvre les mêmes insecticides aux mêmes doses pour les mêmes techniques d'utilisation.

Ces produits sont généralement commercialisés sous forme de granulés ou de liquides à pulvériser (plus rarement de poudres).

PRODUITS UTILISES

Granulés (G)	Pulvérisation (P)	Poudres à poudrer (PP) (ou mouillables)
A Carbophenothion		
B Chlorfenvinphos	B Chlorfenvinphos	
C Diazinon	C Diazinon	
D Diethion	D Diethion	D Diethion
E Dichlofenthion		
F Fonofos	F Fonofos	
H Trichloronate	H Trichloronate	H. Trichloronate
I Bromophos		
J Chlorpyriphos		

Pour chaque parasite (par culture) nous indiquerons les traitements en nous référant aux lettres : A, B, C, etc... (placées devant chacun des produits ci-dessus) suivies des lettres G, P, ou PP (selon la formulation de l'insecticide) et de la dose d'utilisation en matière active par ha, hl ou kilog de semence.

MOUCHE DE LA CAROTTE

Les traitements du sol avant semis donnent les meilleurs résultats.

On utilisera au choix : A. G. (6 kg/ha) - B. G. (5 kg/ha) ou B. P. (5 kg/ha) - C. G. (8 kg/ha) D. G. (5 kg/ha) - E. G. (6 kg/ha) - F. G. (doses du fabricant) - H. G. (2, 5 kg/ha) ou H. P. (2, 5 kg/ha).

MOUCHE DE L'OIGNON

Selon le type de culture, (semis direct ou repiquage) on aura le choix des moyens (enrobage des semences ou traitement du sol).

- Enrobage des semences

On utilisera l'un des produits suivants : D PP (60 g/kg) - H PP (40 g/kg).
Toutefois l'enrobage des semences n'a pas toujours l'efficacité désirée.

- Traitement du sol

C'est la technique de lutte la plus sûre contre la Mouche de l'oignon.
Les produits suivants peuvent être utilisés :
A. G. (6 kg/ha) - B. G. (5 kg/ha) ou B. P. (5 kg/ha) - C. G. (8 kg/ha) - D. G. (5 kg/ha)
E. G. (6 kg/ha) - F. G. ou F. P. (doses du fabricant) - H. G. ou H. P. (2, 5 kg/ha)
J. G. (3 kg/ha).

P97

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

MOUCHE DU CHOU

Cette mouche est nuisible à de nombreux crucifères et tout particulièrement aux choux et aux navets.

CHOUX

La mouche pourra être traitée en pépinière ou dans les cultures en place (avant ou après repiquage).

- Pépinières

On traitera le sol ou les semences.

- Traitements du sol

Les produits efficaces sont : A. G. (6 kg/ha) - B. G. ou B. PP. (5 kg/ha) - C. G. (8 kg/ha) D. G. ou D. P. (5 kg/ha) - F. G. ou F. P. (doses du fabricant) - H. G. ou H. P. (2,5 kg/ha)

- Enrobage des semences

On utilisera H. PP (40 g/kg)

- Repiquage des choux

Il est possible de traiter le sol soit avant le repiquage, soit après.

- Traitement du sol avant repiquage

Même technique de traitement qu'en pépinière.

- Traitement du sol après repiquage

Dès que les plants auront bien repris on pourra soit apporter des granulés au pied des plants, soit effectuer une pulvérisation du sol.

Les granulés d'un des produits suivants A - B - D - F - H pourront être utilisés à la dose de 1 gramme de M.A. par plant.

Les pulvérisations seront exécutées avec l'un des insecticides ci-après : A (80 g/hl) - B (60 g/hl) - D (30 g/hl) - I (50 g/hl).

Chaque plant recevra environ 0, 100 l de bouillie.

NAVETS

Avant semis on effectuera le traitement du sol avec un des insecticides ci-après B. G. ou B. P. (6 kg/ha) - H. G. ou H. P. (3 kg, 125)

Pour tous les traitements du sol précédemment indiqués on veillera (dans la mesure du possible) à enfouir légèrement les insecticides.

Les Ingénieurs,
P. CHRESTIAN - L.L. TROUILLON

L'Inspecteur,
P. BERVILLE

Tirage du 11 Avril 1974 2.125 exemplaires